



Formulaire de demande d'autorisation d'activité ambulante sur les lieux jouxtant la voie publique ou sur les parkings commerciaux

La candidature doit être adressée: soit par courrier recommandé à la Poste avec accusé de réception, soit par courrier déposé, contre accusé de réception, soit sur support durable contre accusé de réception à l'adresse suivante : Monsieur l'Échevin du Commerce local, Administration communale de Herstal, Place Jean Jaurès, 45 à 4040 Herstal au plus tard deux mois et au plus tôt six mois avant l'exercice de l'activité.

Vous êtes :

Indépendant personne physique

Données personnelles :

Nom :

G.S.M. 1 :

Prénom :

G.S.M. 2 :

Sexe :

Adresse e-mail :

État civil :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Domicile légal :

Rue :

Numéro :

Boîte :

C.P. :

Ville :

Pays :

Adresse de correspondance :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

Gérant d'une société

Données personnelles :

Nom : G.S.M. 1 :

Prénom : G.S.M. 2 :

Sexe : Adresse e-mail :

État civil :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Domicile légal :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

Données de l'entreprise :

Nom de l'entreprise : Forme juridique :

Siège social de l'entreprise:

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

Données administratives

N° BCE/ TVA/ BTW : Guichet d'entreprise :

Emplacement pour lequel il est postulé :

Description :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

Je sollicite l'autorisation d'occuper l'emplacement précité de manière ponctuelle à la date suivante : le du au
par abonnement : les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis – samedis – dimanches (biffer les mentions inutiles) du au

Activité ambulante proposée :

Nombre de mètres souhaités :

Type de commerce ambulant (entourer) : échoppes, camion magasin, chapiteau autre (à préciser) :

Type de produit/matériel proposé :

Liste des annexes à joindre obligatoirement à ce formulaire de candidature

Lorsqu'il s'agit d'une personne morale, une copie complète des statuts** et des modifications** ainsi que la copie (recto et verso) de la carte d'identité** du (ou des) gérant(s) et de leur carte de commerçant ambulant.

Copie (recto et verso) de la carte d'identité** du candidat ainsi que de celle de son conjoint.

Copie de l'autorisation patronale** d'activités ambulantes du candidat.

Copie de la carte de commerçant ambulant du candidat.

Un extrait de casier judiciaire « *modèle 2* » original** délivré depuis moins d'un mois pour le détenteur de l'autorisation patronale et son conjoint.

Liste de toutes les personnes susceptibles d'occuper l'emplacement* et, pour celles-ci, les mêmes documents que ceux réclamés aux quatre points précédents au détenteur de l'autorisation patronale.

La preuve** de votre affiliation à une assurance incendie et la preuve du paiement de la prime.

La preuve** de votre affiliation à une assurance R.C. et la preuve du paiement de la prime.

L'attestation de conformité de l'installation électrique** du commerce ambulant renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.

L'attestation de conformité de l'installation gaz** du commerce ambulant renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.

L'attestation de conformité des extincteurs** présents dans le commerce ambulant renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.

L'extrait intégral des données de l'entreprise délivré par la Banque Carrefour des Entreprises.

Le certificat de santé obligatoire et l'autorisation délivrée par l'A.F.S.C.A. en cas de vente de produits alimentaires.

L'immatriculation du camion magasin en cas de vente de poissons et viandes, et dérivés.

Le numéro sanitel délivré par l'Association régionale de Santé et d'Identification animale en cas de vente d'animaux par des professionnels.

* Les personnes visées à l'article 26 §1 points 1 à 5 de l'Arrêté royal du 24 septembre 2006 : 1- La personne physique titulaire de l'autorisation patronale à laquelle l'emplacement est attribué, 2- Le (ou les) personne(s) responsable(s) de la gestion journalière de la personne morale à laquelle l'emplacement est attribué, 3- Le conjoint ou le cohabitant légal de 1- ou 2-, 4- Le (ou les) associé(s) de fait du titulaire de l' « autorisation patronale », 5- Les personnes titulaires de l'autorisation de « préposé responsable ».

** Le document déjà en possession des « Services Généraux – Commerce local » de la Ville de Herstal ne doit pas être renouvelé si les renseignements qu'il fournit sont d'actualité et si sa date d'échéance de validité est non échue.

Signature du demandeur

Je certifie que les informations reprises sur le présent formulaire de candidature, ainsi que toutes les annexes fournies sont exactes et conformes. Je m'engage à présenter sur simple demande toutes les pièces justificatives originales aux délégués des services communaux, policiers, fédéraux.

Nom : Prénom : Fait à : Date :

Signature obligatoire (*précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »*)